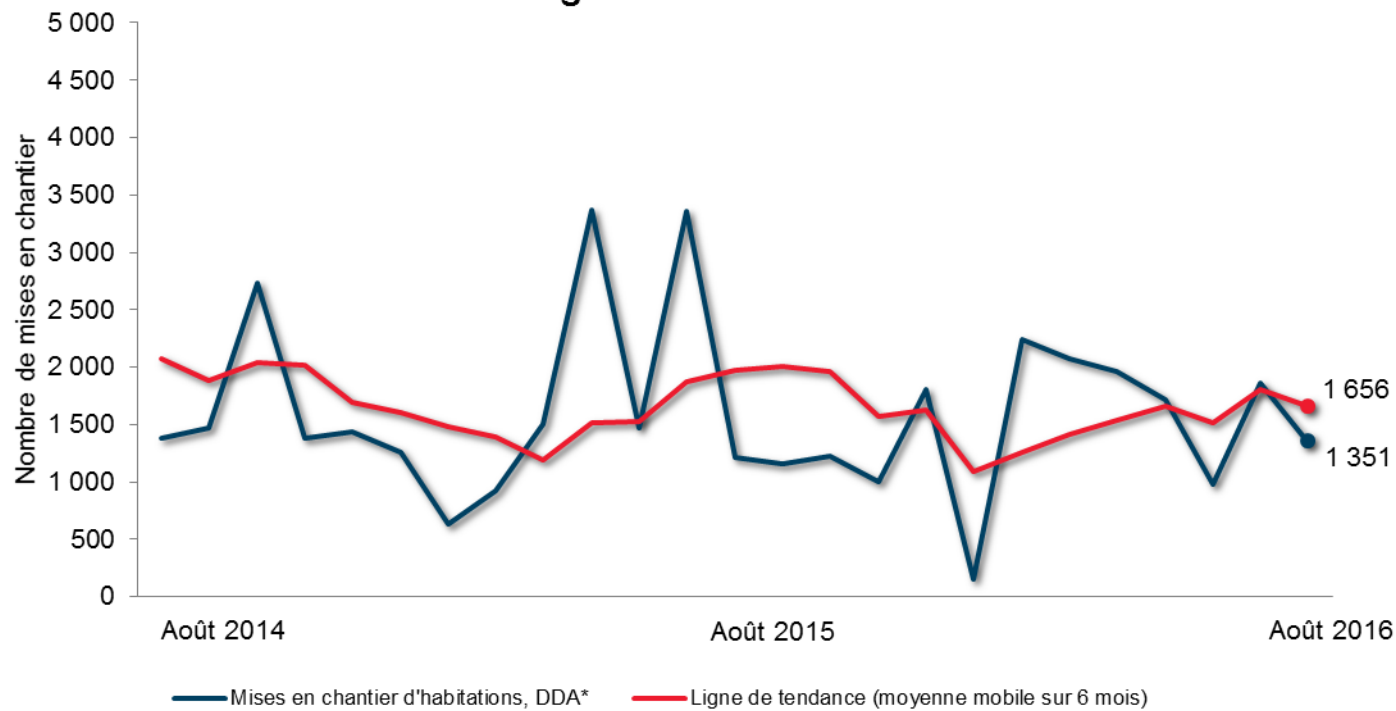


Mises en chantier d'habitations Région de Gatineau



* Données désaisonnalisées annualisées (DDA)

Données provisoires sur les mises en chantier d'habitations août 2016		
RMR ¹ d'Ottawa-Gatineau (partie Québécoise)	juillet 2016	août 2016
<i>Tendance</i> ²	1 805	1 656
<i>DDA</i>	1 859	1 351
	août 2015	août 2016
Données réelles		
Août - maisons individuelles	59	31
Août - logements collectifs	61	94
Août - tous les logements	120	125
Janvier à août - maisons individuelles	258	142
Janvier à août - logements collectifs	866	862
Janvier à août - tous les logements	1 124	1 004

Source: SCHL

¹Région métropolitaine de recensement

² La tendance correspond à la moyenne mobile de six mois du nombre mensuel désaisonnalisé et annualisé (DDA). En supprimant l'effet des hauts et des bas saisonniers, la désaisonnalisation permet de comparer le rythme d'activité d'une saison ou d'un mois à l'autre. Les chiffres mensuels et trimestriels annualisés montrent le niveau annuel où se situeraient les mises en chantier si le rythme mensuel se maintenait durant 12 mois. Il est ainsi plus facile de comparer le rythme d'activité d'un mois donné aux prévisions annuelles et aux résultats des années passées.

Données détaillées disponibles sur demande

Données réelles provisoires sur les mises en chantier selon le marché visé Août 2015 et 2016										
	Maisons individuelles en propriété absolue ²		Logements collectifs en propriété absolue ²		Copropriétés		Logements locatifs		Tous les logements	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
RMR ¹ d'Ottawa-Gatineau (partie québécoise)	59	31	27	23	24	36	10	35	120	125
Données réelles provisoires sur les mises en chantier selon le marché visé Cumul annuel 2015 et 2016										
	Maisons individuelles en propriété absolue ²		Logements collectifs en propriété absolue ²		Copropriétés		Logements locatifs		Tous les logements	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
RMR ¹ d'Ottawa-Gatineau (partie québécoise)	258	142	320	213	220	263	326	386	1 124	1 004

Source: SCHL

¹ Région métropolitaine de recensement

² On entend par « habitation en propriété absolue » les logements dont le propriétaire détient également le titre de propriété du terrain (maisons individuelles et logements collectifs suivants : maisons jumelées ou en rangée et duplex).